

no.19

Le Mag

Mai 2021

> Retrouvez toute l'actualité des communes déléguées et de Mauges Communauté dans ce Mag!

Commune de Beaupréau-en-Mauges

ANDREZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPELLE-DU-GENÊT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE



L'environnement, une priorité budgétaire

Suivez les actualités de la commune sur :



www.beaupreauenmauges.fr



@villedebeaupreauenmauges



@beaupreauenmauges





Lors du conseil municipal du 25 mars, le premier retransmis en direct sur Internet, nous avons présenté aux élus et citoyens connectés, les comptes de la commune pour l'année 2021. Malgré les effets de la crise sanitaire, les chiffres sont bons et reflètent la bonne gestion des finances de la commune depuis plusieurs mandats. Le choix politique de créer la commune nouvelle fin 2015 a permis de stabiliser les recettes versées par l'Etat, là où d'autres les ont vues diminuer.

L'endettement limité, la bonne capacité de remboursement des emprunts, l'épargne accumulée sont autant d'éléments positifs qui doivent nous permettre de mener à bien le projet politique pour lequel nous avons été élus. Pour y parvenir, il nous faudra surtout contrôler l'épargne de gestion (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement), clé de voûte des finances communales qui favorise le financement des investissements.

Vous trouverez dans ce magazine une présentation du budget 2021, le premier de ce mandat. Les grandes orientations y sont détaillées : maîtrise des dépenses, stabilité des taux de fiscalité, programme d'investissements.

Enfin, un zoom aborde les aspects financiers du volet environnemental de ce budget, pilier central de notre projet. Bonne lecture !

Christian Davy
Adjoint aux finances



En validant notre feuille de route, nous avons construit de façon opérationnelle le projet politique que nous vous avons proposé lors de la campagne des dernières élections municipales. Vous trouverez à l'intérieur de ce Mag une brochure reprenant les grands axes et leurs déclinaisons. Vous comprendrez aisément qu'il n'a pas été possible de lister tous les projets et les études s'y référant.

La commune a la capacité d'investir significativement sur la durée du mandat (47 millions d'euros), tout en laissant une situation saine à l'issue de ces six années. Ce cadrage budgétaire doit nous permettre de piloter sereinement nos projets de façon ambitieuse et réaliste.

Pour autant, l'un des engagements était de rendre la participation citoyenne et la communication plus fortes, en s'appuyant sur des actions concrètes. Ateliers proposés aux habitants, retransmission des conseils municipaux et très prochainement, participation autour de la réflexion sur le déplacement du pôle culturel (école de musique et médiathèque) vers l'église Saint-Martin en sont les premières illustrations. Nous sommes conscients qu'interroger le changement de destination d'un tel lieu, pour le faire passer du cultuel au culturel, bousculera, interpellera et amènera, inévitablement, des échanges nourris et peut-être passionnels.

En partageant ces points de vue sur un projet structurant comme celui du pôle culturel, nous allons pouvoir construire ensemble ce que sera la participation citoyenne. C'est donc avec l'avis général des habitants de Beaupréau-en-Mauges et des études technico-financières que le conseil municipal pourra répondre de la façon la plus éclairée possible sur la concrétisation ou non de ce projet dans ce lieu, réalisation conditionnée bien évidemment par l'accord préalable de l'évêque.

Le prochain numéro de ce magazine consacrera une large part à la présentation des enjeux de ce projet et la méthodologie qui sera utilisée.

S'agissant du dossier de la création de notre centre de santé, les étapes se franchissent les unes après les autres. Nous avons pour ambition de l'ouvrir à l'automne 2021, à condition d'obtenir les autorisations nécessaires, notamment de l'Agence Régionale de Santé. Des contacts ont été établis avec des professionnels de santé, notamment un médecin qui pourrait être intéressé pour intégrer cette structure. Nous souhaitons accueillir de nouveaux praticiens, qu'ils soient intéressés par l'exercice en salariat ou en libéral, et nous nous y employons avec force et conviction.

Nous n'avons jamais autant parlé de santé depuis un an. Dépistage, gestes barrières et vaccinations sont devenus notre quotidien.

Le centre du Pin-en-Mauges monte en puissance et va passer de 1 500 vaccinations par semaine à 3 000, puis 6 000. Cela aura pour conséquence une ouverture 7j/7j. Afin de ne pas mobiliser outre mesure nos professionnels de santé déjà très impliqués, nous avons fait appel aux médecins et infirmiers retraités. Une fois de plus, l'appel à la solidarité a été entendu, qu'ils en soient tous remerciés très chaleureusement.

« Toujours se dire qu'aujourd'hui est meilleur qu'hier et moins bien que demain »

Rosemonde Gérard

Franck Aubin
Maire de Beaupréau-en-Mauges
Vice-président de Mauges Communauté

Un travail collectif pour construire la participation citoyenne

LA DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LE CITOYEN EST LE FONDEMENT D'UNE VÉRITABLE PARTICIPATION CITOYENNE. ENQUÊTE, SÉMINAIRE, FORUM, ATELIERS CITOYENS... CES TEMPS FORTS MONTRENT L'INTÉRÊT DE MENER UNE RÉFLEXION COLLECTIVE AUTOUR DE LA PARTICIPATION CITOYENNE. LA PROCHAINE ÉTAPE DE CE PROCESSUS SERA LA MISE EN PLACE DES CONSEILS CONSULTATIFS CITOYENS.

Une construction pas à pas

La commission « Participation et initiatives citoyennes » continue à dessiner les contours de la participation sur le territoire de Beaupréau-en-Mauges en lien avec les habitants. Situation sanitaire oblige, le 18 mars dernier, avait lieu en visio un forum citoyen consacré à la restitution des résultats de l'enquête « C'est quoi pour vous être citoyen à Beaupréau-en-Mauges ? ». 80 personnes ont assisté à ce forum, co-animé par l'association « Empreintes Citoyennes », Franck Aubin, maire, et Sonia Faucheu, adjointe. Ce fut aussi l'occasion d'annoncer les prochains rendez-vous, à savoir 8 ateliers citoyens se déroulant les 31 mars, 28 et 29 mai.

Vous pouvez d'ailleurs vous inscrire jusqu'au 21 mai pour les prochains ateliers, soit en vous rendant sur le site Internet de la commune, soit en vous manifestant auprès de l'accueil de votre mairie déléguée.



Consulter, concerter, construire

Un premier atelier s'est déroulé le 31 mars, une nouvelle fois en visio, avec pour objet une réflexion commune sur la mise en place des conseils consultatifs. Plusieurs objectifs et thématiques ont été définis par les 18 participants présents :



Les conseils consultatifs devront permettre de conserver la proximité au niveau des communes déléguées et renforcer le lien social entre les habitants, d'améliorer les pratiques démocratiques pour associer les citoyens aux décisions et leur permettre d'être des acteurs engagés, de créer une dynamique collective, de valoriser la pensée et la parole.

Conseils consultatifs citoyens, concrétisons vos idées !

La répartition des conseillers consultatifs sera la suivante :

1/3 tiré au sort sur les listes électorales, 1/3 tiré au sort parmi les candidatures spontanées, 1/3 désigné par le conseil délégué afin d'assurer un équilibre des conseillers (hommes/femmes, tranche d'âge, milieu professionnel...).

Vous souhaitez faire partie du conseil consultatif citoyen de votre commune ?

> Envoyez votre candidature par mail ou à l'aide du coupon-réponse de la plaquette distribuée dans les mairies déléguées et disponible sur beaupreaumenauges.fr - date limite : dimanche 23 mai.

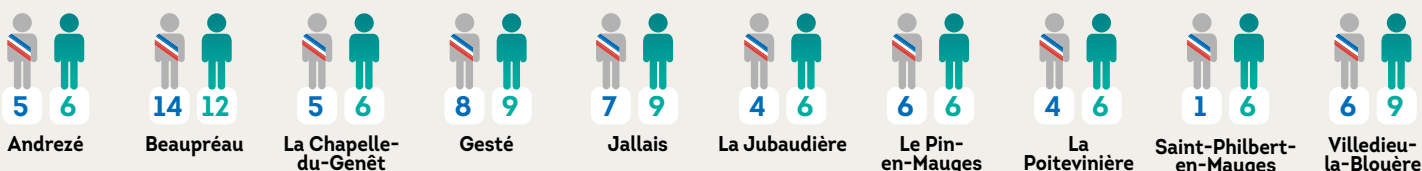
> Les habitants tirés au sort, à partir des listes électorales, seront contactés avant le 15 juin afin de recueillir leur accord.

> Une première réunion de présentation des conseils consultatifs sera organisée début juillet pour une mise en place dès le mois de septembre.

LES JEUNES

Pour associer les moins de 25 ans le plus tôt possible aux projets de la commune, une réflexion à leur intention exclusive sera mise en place, en lien avec le Centre social Èvre et Mauges, pour qu'ils réfléchissent et échangent sur leur rôle dans la participation citoyenne.

60 élus municipaux et 75 conseillers consultatifs répartis sur 10 communes déléguées



L'environnement, une priorité budgétaire

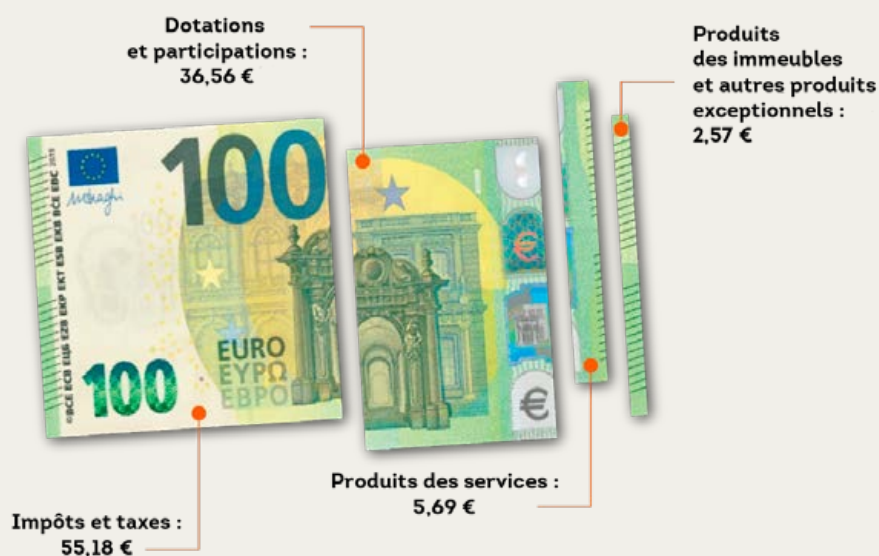
LA MUNICIPALITÉ A INSCRIT L'ENVIRONNEMENT COMME PILIER QUI IRRIGUE TOUTES SES POLITIQUES. CETTE PRIORITÉ SE TRADUIT DANS LE BUDGET 2021, TOUT EN MAINTENANT LES OBJECTIFS FINANCIERS : MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, STABILITÉ DES TAUX DE FISCALITÉ LOCALE, OPTIMISATION DES RECETTES, MAINTIEN DE L'EFFORT D'INVESTISSEMENT.

Voté par les membres du conseil municipal le 25 mars dernier, le budget 2021 de Beupréau-en-Mauges s'élève à **60 749 911 €**.

Pour assurer le bon fonctionnement des services rendus à la population et permettre de réaliser des investissements, le budget prévisionnel est réparti en deux sections :



Répartition des recettes de fonctionnement, pour 100 € :



Les dépenses courantes de fonctionnement s'élèvent à **18,861 millions d'euros**, en augmentation de 3,11 % comparé à 2020, dont 3 % pour le personnel.

L'augmentation des charges salariales et patronales et le recrutement de plusieurs agents pour répondre aux nouvelles politiques impactent ce poste de dépenses.

Côté recettes, la collectivité s'appuie principalement sur les impôts et les taxes (taxe d'habitation, taxe foncière...) et les dotations et participations.

Avec la crise sanitaire, les prévisions de recettes pour les locations de salles sont en forte diminution.

La commune poursuit son désendettement, se dotant ainsi de capacités à investir dans le futur. À l'image des quatre dernières années, aucun emprunt n'est prévu en 2021.

L'encours de la dette s'élève à **292 € par habitant**, contre 1 076 € par habitant en moyenne pour une commune de la même strate de population.

À noter également qu'aucune augmentation des taux de fiscalité n'est prévue en 2021, malgré la suppression de la taxe d'habitation. La commune sera compensée à l'euro près de cette perte de recette et va récupérer la recette de la taxe foncière du Département.

Les taux suivants, inchangés, seront appliqués :

Taxe d'habitation	22,35 %	pour les foyers restant redevables et les logements vacants
Taxe foncière sur le bâti	40,05 %	dont 21,26 % correspondant au taux du foncier bâti du Département
Taxe foncière sur le non bâti	47,81 %	

11 462 000 € de dépenses d'équipements, dont :

Possibles grâce à l'autofinancement, aux subventions et dotations aux amortissements, la Ville de Beaupréau-en-Mauges consacre 19 % de son budget aux dépenses d'équipements, soit **11,462 millions d'euros**.

Travaux d'infrastructures

4 585 177 €

Enfouissement des réseaux et de rénovation de l'éclairage public, aménagement de la rue des Mauges et des abords de la résidence Saint Jean à Beaupréau, aménagement de parkings...



Éducation, petite enfance et enfance

1 188 101 €

Extension de l'école Georges Lapierre à Andrezé et de la Maison de l'Enfance à Beaupréau...



Équipements sportifs

1 374 956 €

Création de 3 plateaux sportifs (La Chapelle-du-Genêt, La Poitevine, Saint-Philbert-en-Mauges), rénovation de la piste d'athlétisme à Beaupréau, réhabilitation des salles de sport à Villedieu-la-Blouère...



Amélioration des bâtiments communaux

2 228 006 €

Travaux d'entretien importants et finalisation des travaux de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux...



L'environnement au cœur des enveloppes budgétaires

Pilier de la politique municipale, le volet environnemental intègre directement les différentes enveloppes budgétaires. Par exemple, les projets de bâtiments sont pensés pour être économes en énergie et utiliser des matériaux biosourcés. Dans les projets d'infrastructures, l'utilisation de matériaux recyclés est systématiquement étudiée.

La portée environnementale se traduit également au quotidien dans de nombreuses dépenses. Représentant à minima **105 000 €**, on peut citer notamment les démarches pour l'obtention du label Cit'ergie, l'entretien des zones d'éco-pâturage, la gestion différenciée des espaces verts et la gestion intégrée des eaux de pluies dans les projets d'aménagement, les interventions de sensibilisation à l'environnement ou encore le projet de plan de gestion des espaces naturels sensibles pour le parc de Beaupréau.

Le renouvellement régulier du parc de véhicules électriques en location, la fourniture d'électricité verte auprès d'Enercoop pour les écoles publiques de Beaupréau et Villedieu-la-Blouère et l'acquisition de tondeuses moins polluantes impactent également le budget de la commune.

L'environnement se traduit aussi par la création de budgets annexes spécifiques. Le budget annexe « photovoltaïque » a été mis en place à la suite de l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'Espace du Prieuré à Andrezé, sur le centre technique à Jallais, et depuis peu, sur le site de l'Hôtel de Ville de Beaupréau-en-Mauges. 1/3 de l'électricité produite est autoconsommée sur le site de La Loge et le surplus d'énergie revendu à EDF. D'ici la fin du mandat, un programme d'instal-



lation de panneaux photovoltaïques sur 30 bâtiments communaux ayant un potentiel est en cours d'étude. Les études de faisabilité sont inscrites au budget 2021 qui s'élève à 407 310 €.

Deux budgets annexes ont également été créés pour les chaufferies bois d'Andrezé (184 628 €) et de Beaupréau (538 773 €). Ces réseaux de chaleur produisent de l'énergie pour des bâtiments municipaux et privés.

Double scrutin les 20 et 27 juin prochains

INITIALEMENT PRÉVUES EN MARS MAIS REPORTÉES COMPTE TENU DU CONTEXTE SANITAIRE, LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES SE DÉROULERONT LES DIMANCHES 20 ET 27 JUIN. LES CONSEILLERS SERONT ÉLUS POUR UN MANDAT DE 6 ANS.

Convoqués le même jour au même endroit, les électeurs devront placer leurs enveloppes dans deux urnes distinctes : la première pour élire les conseillers départementaux de Maine-et-Loire et la seconde pour les conseillers de la région Pays de la Loire.

Pour participer aux scrutins, vous devez être inscrits sur la liste électorale de Beaupréau-en-Mauges. Vous pouvez vérifier votre inscription sur cette liste sur le site service-public.fr. Si toutefois vous n'y figurez pas, vous avez jusqu'au 14 mai pour y remédier depuis le site ou en vous présentant en mairie déléguée. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018. En revanche, les habitants ayant changé d'adresse depuis les dernières élections doivent effectuer cette démarche d'inscription. Les nouveaux inscrits recevront leur carte électorale début juin.

En cas d'indisponibilité pour se rendre aux scrutins, vous pouvez donner procuration à la personne de votre choix, qui doit être inscrite sur la liste électorale de Beaupréau-en-Mauges. Exceptionnellement cette année, compte tenu du contexte sanitaire, un mandataire peut disposer de deux procurations. Il est conseillé d'établir la procuration le plus tôt possible, sur le site maprocuration.gouv.fr ou auprès de la gendarmerie.

LE JOUR DU VOTE, N'OUBLIEZ PAS :

- > votre pièce d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans,
- > votre carte d'électeur,
- > votre stylo (par obligation réglementaire : noir pour le premier tour et bleu pour le deuxième).

Certains bureaux de vote déplacés

Afin que les électeurs puissent exercer sereinement leur droit de citoyen, la Ville de Beaupréau-en-Mauges suit les consignes des services de l'Etat et applique un protocole sanitaire précis. Dans ce contexte et en raison du double scrutin départemental et régional, certains bureaux de vote doivent être déplacés :

- > **Beaupréau** : les bureaux 2 et 3 habituellement situés salle de la Garenne seront installés au Centre culturel de La Loge (salle des Mauges) ;
- > **Saint-Philbert-en-Mauges** : le bureau 15 habituellement situé à la mairie sera déplacé à la Salle Commune de Loirs.

Appel à assesseurs

Pour garantir le bon déroulement du scrutin, la commune de Beaupréau-en-Mauges recherche des assesseurs bénévoles pour ses 16 bureaux de vote. La seule condition requise est d'être inscrit sur la liste électorale de la commune.

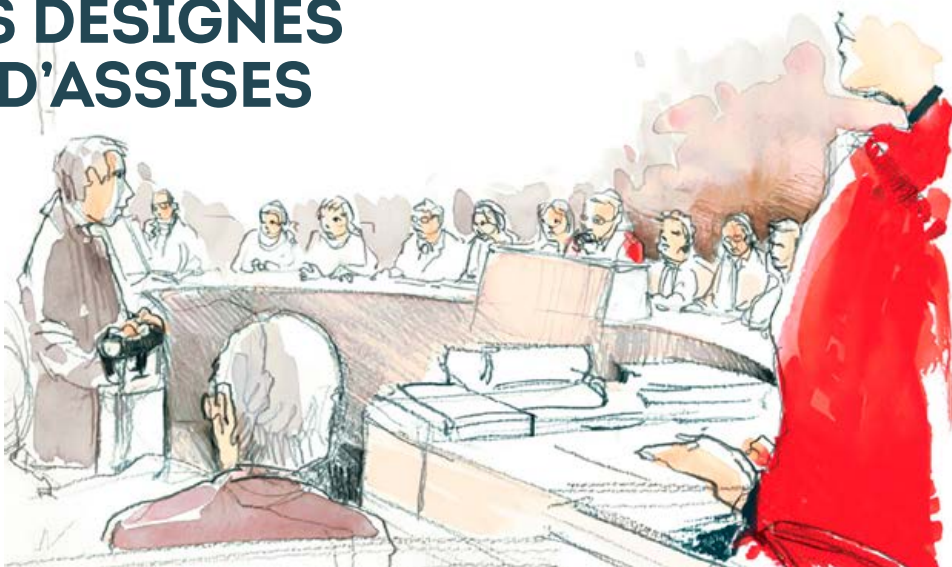
Plusieurs assesseurs sont nécessaires dans chaque bureau de vote par créneau de permanence. Sous l'autorité du président du bureau de vote, l'assesseur s'assure de la régularité du vote. Cela consiste à vérifier l'identité de chaque électeur, le faire signer sur la liste d'émargement et tamponner la carte électorale. Le soir, il peut participer au dépouillement.

Vous souhaitez vous investir le jour du scrutin ? Contactez au plus vite votre commune déléguée !



DES HABITANTS DÉSIGNÉS COMME JURÉS D'ASSISES

CHAQUE ANNÉE, LA JUSTICE FAIT APPEL AUX COMMUNES POUR DÉSIGNER DES JURÉS DE LA COUR D'ASSISES. EN MAI, BEAUPRÉAU-EN-MAUGES DOIT EFFECTUER LE TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES QUI SIÉGERONT L'ANNÉE SUIVANTE À LA COUR D'ASSISES DU DÉPARTEMENT. EN 2020, 54 CITOYENS ONT ÉTÉ RETENUS JURÉS POUR LES SESSIONS D'ASSISES DE 2021.



Qu'est-ce qu'un juré d'assises ?

Un juré est un citoyen tiré au sort sur les listes électorales pour siéger à la cour d'assises. Il participe, aux côtés des magistrats professionnels, au procès de(s) personne(s) accusée(s) de crime.

Le tirage au sort peut désigner tout citoyen de nationalité française, d'au moins 23 ans, sachant lire et écrire le français. Si vous êtes retenu(e) pour siéger lors d'une session d'assises, vous êtes obligé(e) de le faire sauf s'il y a un motif grave qui vous en empêche. Endosser son rôle de juré d'assises pour une affaire est une obligation citoyenne.

Quel rôle a un juré ?

Le juré respecte certaines obligations et a droit à des indemnités. Lors des délibérations, les jurés doivent statuer sur la peine et sa durée.

Le juré d'assises doit :

- > être présent et attentif lors des débats,
- > être impartial, c'est-à-dire indépendant, neutre et objectif, et ne pas manifester son opinion,
- > ne pas communiquer avec d'autres personnes sur l'affaire,
- > respecter le secret du délibéré.

Comment est-il désigné ?

La désignation d'un juré d'assises s'effectue en 4 étapes.

1 Tirage au sort sur les listes électorales

À partir de la liste électorale, le maire tire au sort publiquement plusieurs personnes âgées de plus de 23 ans. Ce tirage au sort aura lieu mardi 25 mai à 9h, à l'Hôtel de Ville. Il les avertit ensuite afin qu'elles puissent, le cas échéant, faire valoir des raisons d'être dispensées. Parallèlement, le maire transmet la liste au greffe de la cour d'assises en indiquant le nom des personnes concernées, à sa connaissance, par les inaptitudes ou incapacités.

2 Nouveau tirage au sort et inscription sur la liste annuelle

Une commission départementale spéciale, placée auprès de chaque cour d'assises, se réunit une fois par an pour établir la liste des jurés. La commission statue sur le retrait des personnes qui ne remplissent pas les conditions. Elle se prononce sur les demandes de dispense qui lui sont soumises et procède à un nouveau tirage au sort afin d'établir la liste des jurés.

3 Désignation des personnes pour participer aux audiences et convocation

Pour chaque session d'assises, le président du tribunal judiciaire ou le premier président de la cour d'appel, ou leurs délégués, tirent au sort publiquement, à partir de la liste annuelle, 35 jurés et 10 jurés suppléants. Ces derniers sont ensuite convoqués par courrier par le greffier de la cour d'assises. Cette convocation précise la date et l'heure d'ouverture de la session, sa durée prévisible et le lieu où elle se tiendra.

4 Constitution du jury

À la première audience de chaque affaire, chacun des jurés est appelé par le greffier en audience publique. Leur nom est déposé successivement dans une urne. Le président de la cour d'assises procède à un ultime tirage au sort pour déterminer les jurés qui formeront le jury de l'affaire. L'accusé, son avocat et l'avocat général peuvent décider de récuser des jurés afin qu'ils ne participent pas au jury. Les motifs de récusation n'ont pas à être exposés. Les jurés non recusés forment le jury de jugement après avoir prêté serment.

> Plus d'infos sur justice.gouv.fr ou sur service-public.fr

Un pôle culturel à l'église Saint-Martin ?

DANS SA FEUILLE DE ROUTE, LA MUNICIPALITÉ S'EST FIXÉE COMME OBJECTIF LA CONSTRUCTION D'UN PÔLE CULTUREL RÉUNISSANT SUR UN MÊME LIEU L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET LA MÉDIATHÈQUE DE BEAUPRÉAU. DANS CE CONTEXTE, LA COMMUNE S'AUTORISE À VÉRIFIER S'IL EST POSSIBLE D'IMPLANTER CE FUTUR ÉQUIPEMENT SUR LE SITE DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN À BEAUPRÉAU.

Construits il y a plus de 30 ans sur le site de La Loge, les locaux actuels de l'école de musique et de la médiathèque sont devenus inadaptés et sous dimensionnés. Ils ne répondent plus aux usages et besoins actuels des utilisateurs. C'est pourquoi la commune a pour projet la création d'un pôle culturel, tiers lieu où les individus peuvent se réunir, se croiser, échanger. En mutualisant certains espaces, l'objectif est de créer une synergie entre les deux services culturels.

En parallèle, le maintien en bon état des églises (13 au total sur Beaupréau-en-Mauges), élément majeur du patrimoine architectural local, est une nécessité. L'entretien de ces bâtiments, parfois faiblement fréquentés, est coûteux. Réfléchir à un autre usage doit être un moyen de les préserver.

Partant de ce constat, la municipalité envisage la possibilité d'implanter le futur pôle culturel sur le site de l'église Saint-Martin. Pour ce faire, il s'agit

dans un premier temps de s'assurer qu'un tel projet est réalisable techniquement et financièrement. Une étude documentaire et patrimoniale sur l'église a débuté début mai. Elle sera suivie à la rentrée de septembre par une étude de faisabilité. La construction de ce pôle structurant est également l'occasion d'inclure la



participation citoyenne. Ainsi, afin de préciser les attentes et les besoins de la population, le projet de la participation citoyenne sera présenté fin juin au conseil municipal. Ces trois actions permettront d'éclairer la décision du conseil municipal de poursuivre ou non ce pôle culturel sur le site de l'église Saint-Martin.

« Sans mettre de côté sa symbolique, la sensibilité et les opinions de chacun, notre profonde volonté reste en première intention de respecter ce lieu pour ce qu'il a toujours été. C'est la raison pour laquelle nous allons consulter les habitants. En devenant un espace culturel, ce bâtiment restera accessible à tous, de façon intergénérationnelle. Enfin, l'objectif est également de dynamiser le centre-bourg de Beaupréau sans consommer d'espace supplémentaire et de faire en sorte que l'église Saint-Martin reste un lieu de vie pour les habitants » développe Thierry Merceron, adjoint à la culture et au patrimoine.

Ce projet est l'opportunité de réutiliser de manière intelligente le bâtiment existant, doté de beaux volumes et très lumineux, mais aussi d'allonger sa durée de vie. Quels que soient l'évolution du projet et le choix définitif d'implantation, les études seront restituées auprès des habitants.



#LesVisages DuQuotidien n°4

Connaissez-vous... Yolande ?

Elle a récemment ouvert la boutique de glaces Délice Absolu dans le quartier Saint-Martin à Beaupréau... Entrepreneuse complète, elle est agricultrice et pâtissière - glacière, nous l'avons rencontrée pour vous !

Qui êtes-vous ?

« Arrivée au Fief-Sauvin il y a 11 ans, j'ai suivi une formation agricole à la maison familiale de Jallais. Diplômée technicienne agricole en 2012, je me suis installée avec mon conjoint en 2013. J'aime particulièrement cuisiner. Pour améliorer notre train de vie et apporter une valeur ajoutée à notre lait, nous avons eu l'idée de le transformer en produisant des glaces. J'ai passé un CAP pâtisserie avec plusieurs spécialisations et suivi une formation de glacier. Je suis maître-glacier depuis le début de l'année. La glace est une science très spécifique, la méthode de production est difficile à acquérir. J'ai mis un an pour mettre au point toutes mes recettes ».

Justement, pouvez-vous nous parler de votre commerce ?

« Ouvrir notre propre magasin est une envie de longue date pour commercialiser autrement qu'au travers des grandes surfaces ou magasins de producteurs. La boutique Délice Absolu nous permet d'avoir un lien direct avec nos clients et de mieux les connaître, habitués à venir à la ferme ou non, ils peuvent aussi toujours le faire sur rendez-vous. Nous commercialisons pâtisseries et glaces mais nous pouvons aussi préparer des gâteaux adaptés aux envies de nos clients pour des événements comme les mariages ou pour les cantines scolaires. Pour les fêtes de fin d'année 2020, nous avons produit 1 600 bûches. Généralement, on ne dort pas beaucoup pendant cette période... ! Les habitants de la commune et de ses alentours nous ont très bien accueillis. Ils sont au rendez-vous de la gourmandise que ce soit à la boutique ou à la ferme ! ».

Votre entreprise est une affaire de famille, pouvez-vous nous en dire plus ?

« En plus de travailler en couple, nos trois enfants ont rejoint l'aventure. Mon mari s'occupe de l'exploitation agricole. Avec l'aide de mon fils Lorgany, devenu pâtissier en 2020, je transforme le lait en glaces et pâtisseries. Notre fille Lorgania s'occupe du marketing et des packagings. Notre seconde fille Lorganie travaille au magasin, elle accueille la clientèle et vend nos produits. Ce fonctionnement bien rôdé assure la pérennité du commerce car mon fils peut prendre le relais en cas d'empêchement. Nous travaillons autour de valeurs communes en utilisant le plus possible de produits locaux et en essayant d'être éco-responsables. ! ».

Un p'tit + ?

En plus des glaces sucrées, Yolande développe une gamme de glaces gastronomiques pour accompagner les mets de grands restaurateurs mais aussi des cuisiniers amateurs. Elle proposera aussi bientôt des glaces sans lactose à base de riz, de coco... Ceci permettra aux gourmands intolérants ou allergiques de se régaler !

... **Maintenant Oui!**



LORS DE L'OUVERTURE D'UN COMMERCE OU DE LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE, NOUS VOUS INVITONS À VOUS FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE DÉLÉGUÉE AFIN QUE VOS COORDONNÉES PUISSENT ÊTRE DIFFUSÉES DANS LE MAG ET SUR LE SITE INTERNET DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.

Catherine Humeau-Chéné

Praticienne en massage
d'accompagnement au bien-être
Relation d'aide par le toucher
06 40 06 00 22

catherine@massage-bienetre-beaupreau.com
massage-bienetre-beaupreau.com
3 square Barbara - Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

CATIMA

Emploi et gestion de carrière
Gwenhaël Baray

3 rue des Potiers - Gesté
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
06 84 12 63 78

catima.conseil@gmail.com
catimaconseil.wixsite.com/website

En tête d'affiche

Salon de coiffure hommes, femmes,
enfants et bientôt barbier

Cindy Coulardeau
5 rue de Bretagne - Gesté
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 56 61 09

En Tête d'Affiche

Carla Dubois

Mandataire en assurance
Gesté

49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
09 70 80 84 44 - 07 88 72 13 25
carla.dubois.am@axa.fr

La boutique des Créateurs

Créations fait main

11 rue du Pont Piau - Jallais
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
06 82 89 67 22

La boutique des créateurs de Jallais

Le plan de vaccination anti-Covid monte en puissance



« ON A COMMENCÉ AVEC 180 DOSES PAR SEMAINE EN JANVIER, ON SERA À 3 000 DOSES PAR SEMAINE À PARTIR DU 3 MAI » ANNONCE DIDIER HUCHON, PRÉSIDENT DE MAUGES COMMUNAUTÉ, À L'OUVERTURE DU NOUVEL AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE VACCINATION DU PIN-EN-MAUGES LE 23 AVRIL DERNIER.

Pour anticiper l'augmentation de la dotation en vaccins (Pfizer-BioNTech) par l'État, Mauges Communauté a agrandi le centre de vaccination des Mauges en l'installant dans la salle de sport du Pin-en-Mauges. Ainsi réaménagé, il peut désormais accueillir plus de candidats à la vaccination et dans de meilleures conditions.

Plus de 90 % des personnes âgées de plus de 75 ans sont aujourd'hui vaccinées dans le Maine-et-Loire.

La vaccination continue de s'intensifier avec des augmentations régulières d'approvisionnement en vaccins répartis à parts égales sur les huit centres de vaccination du département.

En mai, 3000 personnes sont vaccinées par semaine au centre de vaccination des Mauges.

Depuis le début de la campagne de vaccination, élargie depuis la mi-avril aux personnes âgées de plus de 60 ans, 15 000 injections y ont été réalisées en trois mois.

S'y ajoute la collaboration de cinq centres de santé (Jallais, Saint-Florent-le-Vieil, La Pommeraye, Saint-Macaire-en-Mauges, Saint-Germain-sur-Moine). Coordonnés par des médecins, infirmiers et pharmaciens, ils s'organisent pour gérer les flux de vaccination avec les vaccins Astrazeneca.

Les interactions riches sur le territoire entre les professionnels de santé, les collectivités et les élus ont créé une dynamique vertueuse propice au déploiement énergique de cette campagne de vaccination.



3 QUESTIONS À **Teddy Pierre-Duplessix** infirmier libéral depuis 2015 et installé à la maison de santé de la commune déléguée de Jallais.

Comment êtes-vous impliqué pour le dépistage du Covid ?

Le centre de dépistage, salle de la Garenne à Beaupréau, est ouvert du lundi au vendredi depuis le 1^{er} juillet 2020. J'ai contacté, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), tous les infirmiers du secteur pour établir un planning au mois.

En partenariat avec le laboratoire Biosites, nous assurons des permanences pour effectuer les tests PCR, par voie nasale. Cette mise en réseau et la partie organisationnelle pour planifier les rendez-vous afin de diagnostiquer les personnes qui seraient atteintes de la Covid-19 sont très enrichissantes.

Nous allons également dans les EPHAD et résidences pour personnes âgées de la commune pour effectuer des dépistages.

Comment s'organise le centre de vaccination ?

Le centre de vaccination des Mauges a ouvert ses portes mi-janvier au Pin-en-Mauges. Depuis le 23 avril, les vaccinations ont lieu dans la salle de sport, juste à proximité de la salle du Relais du Bois. La mise en œuvre de ce centre de vaccination est coordonnée par Mauges Communauté, en collaboration avec la commune de Beaupréau-en-Mauges, l'ARS et les professionnels de santé.

Le Dr Déborah Evain et moi-même coordonnons la présence du personnel soignant local qui compte à ce jour 50 médecins et 105 infirmiers, qu'ils soient libéraux, salariés ou retraités. On a un planning partagé en ligne. Chaque jour, 5 médecins et 5 infirmiers réalisent les injections. Des pharmaciens nous aident également.

Le nombre de rendez-vous proposés dépend de l'approvisionnement en doses de vaccins. En fonction des doses, nous augmentons la cadence avec la mobilisation de toutes les équipes sur le site qui comprend deux salles avec 20 box au total.



> Retrouvez l'actualité de la vaccination sur www.maugescommunaute.fr



Collectivement, on travaille en partenariat, selon nos compétences et nos expertises, pour que tous les candidats soient vaccinés au plus vite.

Selon vous, pourquoi faut-il se faire vacciner ?

Pour ma part, je pense que l'on ne sortira pas de cette crise sanitaire tant que tout le monde ne sera pas vacciné. C'est la solution pour en venir à bout. Il faut cependant continuer à respecter les gestes barrières pour se protéger, même lorsque l'on est vacciné.



Vers un centre municipal de santé à l'automne

DEPUIS UN AN ET DEMI, LA COLLECTIVITÉ TRAVAILLE SUR LA CRÉATION D'UN CENTRE DE SANTÉ. INITIALEMENT, CETTE STRUCTURE JURIDIQUE DEVAIT ÊTRE PORTÉE PAR LA FONDATION FASSIC, GESTIONNAIRE DE L'HÔPITAL LOCAL DE BEAUPRÉAU. C'EST FINALEMENT LA COMMUNE QUI VA GÉRER CE CENTRE DE SANTÉ, ÉLÉMENT CLÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX D'ACCÈS AUX SOINS ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

Un centre de santé adapté aux besoins

Consciente des difficultés d'accès aux soins rencontrées par les habitants, la municipalité avait lancé l'été dernier, une enquête auprès des ménages. Les 1 250 réponses ont confirmé le besoin de rendre plus attractive la commune auprès des professionnels de santé.

Début février, une nouvelle médecin s'est installée à la maison de santé de Jallais. Son carnet de rendez-vous s'est rapidement rempli, ce qui laisse penser que beaucoup d'habitants restent sans médecin traitant ou peinent à obtenir des rendez-vous.

Le groupe de travail, composé d'élus, agents et professionnels de santé de Beaupréau-en-Mauges, a multiplié les rencontres avec les acteurs du territoire et les partenaires potentiels pour affiner le diagnostic établi.

Ce dernier, mis en perspective avec la croissance démographique et le dynamisme économique que connaît actuellement la commune, constitue une base solide au projet.

Changement de cap pour le portage du projet

En décembre 2019, la FASSIC avait donné un accord de principe pour porter le centre de santé. En travaillant sur le budget prévisionnel, la municipalité a choisi de porter directement le centre de santé et de le rattacher aux services du Centre

Communal d'Action Sociale (CCAS). L'ouverture d'une telle structure comporte un enjeu financier que la commune souhaite assumer elle-même.

Le travail de collaboration entre l'hôpital et la municipalité continue puisqu'un représentant de la FASSIC reste membre du comité de pilotage du projet. Des liens forts pourraient être développés autour de la prévention, de mise en place de protocoles et d'actions communes.

Même si beaucoup d'éléments restent à confirmer, le visage du centre de santé se dessine. Cette structure serait installée dans un lieu stratégique : la maison de santé de Jallais qui dispose de locaux disponibles. Dans un premier temps, le centre devrait accueillir deux médecins pour assurer une cinquantaine d'heures d'ouverture. La volonté de la municipalité est de créer une structure la plus souple et évolutive possible, afin de s'adapter aux besoins du territoire et éventuellement devenir pluriprofessionnelle. L'objectif est d'ouvrir le centre de santé à l'automne 2021.

En concrétisant ce projet, la municipalité espère faciliter l'accès aux soins, contribuer au développement du réseau des professionnels de santé et répondre à certains enjeux liés à la croissance et l'attractivité de la commune.

Covid-19 : les services enfance et nettoyage sur le pont

PLUS D'UN AN APRÈS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE, LES SERVICES ENFANCE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES POURSUIVENT LEURS ACTIVITÉS ET ADAPTENT LEURS SERVICES AUX BESOINS DES FAMILLES.

La continuité des services assurée

Dans le contexte de pandémie actuelle, accueil périscolaire, multi-accueil, école, restaurant scolaire, centre de loisirs, l'ensemble des services de la commune du domaine de l'enfance et du nettoyage se mobilisent et adaptent leur fonctionnement pour préserver les usagers. Toute la communauté est mise à contribution et travaille en partenariat pour maintenir les accueils dans la mesure du possible. « Tout en évitant un brassage trop important, en imposant le port du masque dès 6 ans, il faut maintenir un équilibre entre le bien-être et la protection des enfants et les contraintes sanitaires. Respecter les protocoles successifs du gouvernement, réorganiser les plannings la veille pour le lendemain, adapter les activités et en inventer de nouvelles... tels sont les enjeux des services enfance de Beaupréau-en-Mauges » que développent les coordinatrices de chaque quartier de la commune.

« C'est souvent un véritable "casse-tête" car les moyens ne sont pas extensibles et immédiatement disponibles » ajoute Mélanie Cesbron-Usureau, responsable des services enfance de la commune. « Heureusement, la forte solidarité entre les différents acteurs est à souligner. Les équipes sont volontaires, toujours prêtes à rendre service et viennent en renfort si besoin ». Au printemps dernier, il fallait rassurer les agents, en contact direct avec les enfants. Avec professionnalisme, chacun a su dépasser sa peur de l'inconnu, cette crainte est désormais moins présente. Les agents sont motivés, mobiles et réactifs tant pour accueillir les enfants que pour garantir le respect des mesures sanitaires dans les locaux municipaux.

Durant la fermeture des établissements scolaires, un accueil a été mis en place, en collaboration avec les écoles (privées et publiques), associations gestionnaires et services de la commune, pour les enfants dont les parents exercent une profession



dite prioritaire (secteur médical, médico-social...). En avril, durant les vacances scolaires, les enfants ont pu être accueillis sur 3 sites à Beaupréau, Jallais et Villedieu-la-Blouère. Les familles ont pris contact avec la structure habituellement fréquentée par leurs enfants pour connaître les modalités de cet accueil prioritaire.





Les gestes barrières respectés

Le bon déroulement des activités en fonction des restrictions sanitaires est un réel défi pour les équipes.

Un ensemble de mesures est mis en place: port du masque obligatoire, lavage des mains, aération et ventilation, respect des groupes classe, tables désinfectées, maintien d'une distanciation, préconisation d'assises (éviter le face à face et côte à côte), pas de brassages (limiter les flux et la densité d'occupation)...

« L'organisation et les animations sont pensées dans le respect des gestes barrières, bien compris par les enfants d'âge scolaire. Ils se sont vite adaptés aux mesures protocolaires et sont ravis de se retrouver et de jouer avec leurs camarades. Peu de personnes ont été positives au Covid-19 au sein des services enfance, c'est un constat rassurant » précisent Marie-Ange Denéchère, adjointe aux affaires scolaires, et Martine Gallard, adjointe à la petite enfance.



Adaptabilité et prudence restent les mots d'ordre pour l'accueil des enfants dans les différentes structures.

MOOJ ! : INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Mauges Communauté, avec sa marque de réseau Mooj !, est votre interlocuteur pour tous vos besoins de déplacements sur le territoire des Mauges, dont le transport scolaire.

Pour la rentrée scolaire 2021-2022, les familles sont invitées à s'inscrire ou se réinscrire via le portail famille accessible sur mooj.fr. **Attention, aucune réinscription ne se fera de façon automatique pour cette prochaine rentrée scolaire.**

Les inscriptions seront possibles à partir :

- > De la mi-mai jusqu'au 18 juin 2021 pour les écoliers et collégiens,
- > De la mi-mai jusqu'au 16 juillet 2021 pour les lycéens.



Retrouvez les circuits existants et toutes les informations pratiques sur mooj.fr

Contact :

Service Mobilités, 02 41 70 13 61
mooj@maugescommunaute.fr
mooj.fr



3 nouveaux terrains multisports en accès libre



ENGAGÉS AU DÉBUT DU PRINTEMPS, LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TERRAINS MULTISPORTS DES COMMUNES DE LA CHAPELLE-DU-GENËT, LA POITEVINIÈRE ET SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES SONT TERMINÉS.

Ces nouveaux équipements permettent de diversifier et d'améliorer l'offre sportive dans les communes déléguées. En accès libre, ils peuvent être utilisés par les habitants, mais également par les associations ou les écoles, dans un esprit de courtoisie et de respect d'autrui.

D'une surface d'environ 300 m², chaque terrain comprend, entre autres, 2 frontons avec buts et panneaux de basket, 4 buts brésiliens, des bancs « assis-debout ». L'accès adapté pour les personnes à mobilité réduite, la plateforme en enrobé et les marquages au sol facilitent

la pratique d'activités sportives multiples pour tous : basketball, football, handball... La structure clôturée, en acier galvanisé, permet une pratique en toute sécurité.

Ces 3 nouveaux terrains multisports viennent compléter ceux déjà installés à Andrezé et au Pin-en-Mauges. L'objectif de la municipalité est d'équiper chaque commune déléguée d'un plateau sportif d'ici 2 ans, pour le plus grand plaisir des petits et grands sportifs.

RECYCLER LA CHAUSSÉE, C'EST POSSIBLE !

Dans le cadre de l'aménagement de la rue des Mauges, la commune a retenu la société Eiffage et son atelier de retraitement de chaussées. Ce procédé innovant permet de recycler la matière de l'ancienne voirie et de la réutiliser directement sur place, comme base pour la nouvelle chaussée.

Après une étape de préparation (rabotage de l'ancien enrobé et nivellement de la voirie), l'atelier de retraitement peut intervenir. À l'avant de la machine, un rotor équipé de 224 dents vient prélever les anciens matériaux laissés sur



place et les mélanger avec une quantité très précise d'eau et de ciment. Ce liant hydraulique est ensuite malaxé, puis déposé sur la rue à l'aide d'une vis de répartition. Ainsi, les anciens matériaux sont réutilisés pour reconstituer une nouvelle assise stable, homogène, résistante et prête pour un nouveau cycle de vie. Pour rendre la voirie praticable, une fine couche d'enrobé est ensuite appliquée.

« Cette technique ne peut pas être utilisée partout, mais la structure de la rue des Mauges le permettait. Le critère environnemental a beaucoup joué dans le choix de l'entreprise. » explique Claude Chéné, adjoint aux espaces publics. En effet, le retraitement de chaussée est par essence un procédé qui réduit l'impact environnemental des chantiers. La réutilisation de l'ancienne structure limite considérablement les recours à



de nouvelles ressources. De plus, le traitement des matières a lieu directement sur place, réduisant ainsi les transports de matériaux et donc la pollution atmosphérique. Pour permettre la poursuite des travaux, la rue des Mauges restera fermée à la circulation encore quelques semaines mais l'accès aux rues Durfort Civrac et Arts et Métiers sera rétabli dès que possible. L'aménagement des espaces verts sera réalisé à l'automne.

UN NOUVEAU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE À LA PROMENADE

Afin d'améliorer l'éclairage de la piste d'athlétisme et du terrain de football du stade de la Promenade à Beaupréau, de nouveaux projecteurs à LED ont été installés.

Conformes aux exigences des fédérations (niveau entraînement pour le football), ces spots permettront également de réaliser des économies d'énergie.

700 m² supplémentaires pour le centre technique de Beaupréau

Pour permettre le stockage de matériel et le stationnement de véhicules, une extension de 700 m² du centre technique de Beaupréau est en cours de construction. Initiés en début d'année, les travaux devraient se poursuivre jusqu'à l'été.

À partir du 3 mai, votre jour de collecte change !

LE NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE EST ARRIVÉ DANS VOS BOÎTES AUX LETTRES.

Prenez connaissance de votre nouveau jour de collecte avant de sortir vos bacs et/ou sacs. Si les habitants de Sèvremoine l'étaient déjà, c'est désormais tous les habitants de Mauges Communauté qui sont concernés : les bacs ordures ménagères et les bacs ou sacs réservés aux emballages ménagers recyclables sont maintenant collectés le même jour et la même semaine. Un nouveau rythme plus simple à retenir et des tournées de camions optimisées !

La fréquence des collectes, toutes les deux semaines, reste la même.



© Magali AC

MAUGES COMMUNAUTÉ
SERVICE DÉCHÈTS
 MAUGES, C'EST BIEN !

CALENDRIER MAI À DÉCEMBRE 2021
 Collecte des ordures ménagères et des emballages

Votre jour de collecte

Semaines
 PAIRES IMPAIRES

Lundi
 Mardi
 Mercredi
 Jeudi
 Vendredi

Les ordures ménagères et les emballages ménagers recyclables sont collectés le même jour et la même semaine.

Pour connaître votre jour de collecte :

- Repérez la couleur associée à votre commune déléguée sur la carte ci-contre
- Repérez-vous ensuite à la légende ou au calendrier au dos

Perdez à sortir vos bacs et/ou sacs uniquement le veille au soir de votre collecte.

Mauges Communauté | Service Déchets
 Rue Robert Schuman - Le Loge - CS 40111 - Beaupréau - 49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex
 T 02 41 71 71 55 | service.dechets@maugescommunaute.fr | www.maugescommunaute.fr

CALENDRIER MAI À DÉCEMBRE 2021
 Collecte des ordures ménagères et des emballages

Pour connaître votre jour de collecte, repérez la couleur associée à votre commune déléguée sur la carte présente au dos et référez-vous ensuite au calendrier ci-dessous.

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 (P)	1 (P)	1 (P)	1 (P)	1 (P)	1 (P)	1 (P)	1 (P)
2 (I)	2 (I)	2 (I)	2 (I)	2 (I)	2 (I)	2 (I)	2 (I)
3 (P)	3 (P)	3 (P)	3 (P)	3 (P)	3 (P)	3 (P)	3 (P)
4 (I)	4 (I)	4 (I)	4 (I)	4 (I)	4 (I)	4 (I)	4 (I)
5 (P)	5 (P)	5 (P)	5 (P)	5 (P)	5 (P)	5 (P)	5 (P)
6 (I)	6 (I)	6 (I)	6 (I)	6 (I)	6 (I)	6 (I)	6 (I)
7 (P)	7 (P)	7 (P)	7 (P)	7 (P)	7 (P)	7 (P)	7 (P)
8 (I)	8 (I)	8 (I)	8 (I)	8 (I)	8 (I)	8 (I)	8 (I)
9 (P)	9 (P)	9 (P)	9 (P)	9 (P)	9 (P)	9 (P)	9 (P)
10 (I)	10 (I)	10 (I)	10 (I)	10 (I)	10 (I)	10 (I)	10 (I)
11 (P)	11 (P)	11 (P)	11 (P)	11 (P)	11 (P)	11 (P)	11 (P)
12 (I)	12 (I)	12 (I)	12 (I)	12 (I)	12 (I)	12 (I)	12 (I)
13 (P)	13 (P)	13 (P)	13 (P)	13 (P)	13 (P)	13 (P)	13 (P)
14 (I)	14 (I)	14 (I)	14 (I)	14 (I)	14 (I)	14 (I)	14 (I)
15 (P)	15 (P)	15 (P)	15 (P)	15 (P)	15 (P)	15 (P)	15 (P)
16 (I)	16 (I)	16 (I)	16 (I)	16 (I)	16 (I)	16 (I)	16 (I)
17 (P)	17 (P)	17 (P)	17 (P)	17 (P)	17 (P)	17 (P)	17 (P)
18 (I)	18 (I)	18 (I)	18 (I)	18 (I)	18 (I)	18 (I)	18 (I)
19 (P)	19 (P)	19 (P)	19 (P)	19 (P)	19 (P)	19 (P)	19 (P)
20 (I)	20 (I)	20 (I)	20 (I)	20 (I)	20 (I)	20 (I)	20 (I)
21 (P)	21 (P)	21 (P)	21 (P)	21 (P)	21 (P)	21 (P)	21 (P)
22 (I)	22 (I)	22 (I)	22 (I)	22 (I)	22 (I)	22 (I)	22 (I)
23 (P)	23 (P)	23 (P)	23 (P)	23 (P)	23 (P)	23 (P)	23 (P)
24 (I)	24 (I)	24 (I)	24 (I)	24 (I)	24 (I)	24 (I)	24 (I)
25 (P)	25 (P)	25 (P)	25 (P)	25 (P)	25 (P)	25 (P)	25 (P)
26 (I)	26 (I)	26 (I)	26 (I)	26 (I)	26 (I)	26 (I)	26 (I)
27 (P)	27 (P)	27 (P)	27 (P)	27 (P)	27 (P)	27 (P)	27 (P)
28 (I)	28 (I)	28 (I)	28 (I)	28 (I)	28 (I)	28 (I)	28 (I)
29 (P)	29 (P)	29 (P)	29 (P)	29 (P)	29 (P)	29 (P)	29 (P)
30 (I)	30 (I)	30 (I)	30 (I)	30 (I)	30 (I)	30 (I)	30 (I)
31 (P)							

Lors d'une semaine avec un jour férié, les collectes à partir de ce jour sont décalées d'une journée (jeu) au samedi inclus. Les jours de collecte indiqués dans ce calendrier tournant étant compris des décalages.

Vous pouvez également consulter le calendrier et toutes les consignes utiles à la collecte sur maugescommunaute.fr



CarbÔmauges : un partenariat agriculteurs & entreprises pour le climat !

DANS LE CADRE DE SON PLAN CLIMAT, L'OBJECTIF DE MAUGES COMMUNAUTÉ EST DE DEVENIR UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE ET NEUTRE EN CARBONE EN 2050. POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DU BOCAGE SONT ESSENTIELS CAR ILS PERMETTENT DE STOCKER LE CARBONE. AVEC CARBÔMAUGES, LES COLLECTIVITÉS CRÉENT LE LIEN ENTRE AGRICULTEURS ET ENTREPRISES POUR UN ENGAGEMENT CONCRET ET LOCAL.



Florent Lebrun, exploitant agricole à Beaupréau-en-Mauges engagé dans la démarche, a été accompagné pour faire l'inventaire de ses 14 km de haie et calculer leur potentiel de stockage de carbone.

L'enjeu de la gestion durable du bocage et de sa valorisation est majeur sur le territoire, pour le maintien des paysages et pour les nombreux services environnementaux rendus par les haies. Mauges Communauté, la Chambre d'Agriculture, Mission Bocage et le Syndicat Mixte des Bassins Èvre - Thou - St Denis (SMIB) sont lauréats d'un appel à manifestation d'intérêt de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour expérimenter un dispositif de Paiement pour Services Environnementaux sur le territoire à travers le projet CarbÔmauges.

Pour les agriculteurs engagés dans la démarche, l'objectif est de mesurer et de valoriser le carbone stocké avec une gestion durable des haies. Il s'agit de respecter le cycle de la haie, d'assurer son

renouvellement et sa régénération, mais aussi d'éviter la surexploitation et les pratiques dégradantes. Un technicien les accompagne en réalisant un diagnostic complet des haies à l'échelle de l'exploitation. Ce diagnostic est suivi de recommandations sur la gestion et les travaux à réaliser. Il permet aussi de calculer les tonnes de CO₂ stockées grâce à une meilleure gestion du linéaire de haie. Cette méthode de calcul est certifiée par le Label bas-carbone du ministère de la Transition écologique.

Pour les entreprises qui souhaitent compenser leurs émissions de gaz à effet de serre, CarbÔmauges est un nouvel outil local, donc plus vertueux. Plutôt que de compenser leurs émissions avec des projets de plantations d'arbres à l'autre bout

de la planète, sans avoir une réelle visibilité sur le suivi, elles peuvent participer et financer un projet du territoire avec des agriculteurs identifiés. Pour l'entreprise c'est aussi une bonne manière de sensibiliser son personnel avec une action concrète et locale.

Au-delà d'une simple compensation carbone CarbÔmauges a de nombreux bénéfices. Valoriser les haies, c'est aussi limiter l'érosion des sols, développer la biodiversité, améliorer la qualité de l'eau et le cadre paysager. Ce projet de territoire permettra de renforcer le lien agriculteurs-entreprises-collectivités et son expérimentation doit fixer rapidement un cadre de rémunération adapté.

Ils témoignent de leur engagement

Florent LEBRUN

Gérant-associé de l'Étable des Mauges
Jallais / Beaupréau-en-Mauges

Cet élevage de vaches allaitantes Salers en agriculture biologique s'étend sur 100 ha dont 85 ha en prairie et 14 km de haies. L'Étable des Mauges propose également des activités de vente directe et de camping à la ferme.

« La bonne gestion des haies est importante pour la biodiversité mais aussi pour améliorer la production, en apportant par exemple de l'ombre aux animaux. Les bénéfices liés à la bonne gestion de la haie et à la plantation se répercuteront sur le long terme. A court terme, cette bonne gestion est un travail qui demande plus de temps avec un entretien plus fréquent. Ce temps passé à la protection de l'environnement et à la gestion du paysage n'est actuellement pas rémunéré pour l'agriculteur. CarbôMauges est une démarche vertueuse qui permet une meilleure rentabilité tout de suite. Elle a aussi l'avantage de montrer le travail que l'on fait et de mieux le mettre en valeur, c'est un bon moyen de développer les contacts avec les citoyens et les consommateurs. »

Alexandre Pohn

gérant des Établissements Pohn
Saint-Germain-sur-Moine / Sèvremoine

C'est une entreprise de 42 collaborateurs avec plusieurs activités : distribution d'énergie, jardinerie, transport, négoce agricole, formation et conseils pour les agriculteurs.

« En tant que distributeur d'énergie nous sommes sensibles et sensibilisons nos clients à la question du CO₂. La valorisation des haies c'est d'abord une question de bon sens. Elles favorisent la biodiversité qui améliore les rendements grâce à la pollinisation. Elles permettent de limiter l'érosion des sols et la pollution de l'eau car leurs racines stabilisent et structurent la terre. C'est complémentaire avec la protection et la conservation des sols sur lesquels nous travaillons aussi avec un autre label « Au cœur des sols ».

En tant qu'acteur économique du territoire et en lien avec le milieu agricole, l'entreprise s'intéresse à CarbôMauges car ce projet permet de valoriser le travail des agriculteurs et de financer leurs services environnementaux. On encourage ainsi des projets locaux dans une relation directe et de confiance qui compte dans les Mauges. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

La démarche expérimentale CarbôMauges c'est :

12
exploitations
agricoles des Mauges

100 km
de haies gérées
durablement

800 TeqCO₂*
de potentiel
de stockage sur 5 ans

*Tonne Équivalent CO₂

ET POUR ALLER PLUS LOIN

Il existe plus de **10 000 km de haies** sur le territoire de Mauges Communauté.

La gestion durable de ce linéaire correspond à plus de **70 000 TeqCO₂** de potentiel de stockage sur 5 ans.

1 exploitation avec 10 km de haies peut stocker **15 TeqCO₂**, la compensation des émissions de **100 000 km en voiture**.

INNOVEZ
localement pour la planète !

CARBOCAGE

Acteurs économiques des Mauges

Accompagnez les agriculteurs
du territoire dans une gestion durable des haies bocagères.

Et compensez localement
vos émissions de gaz à effet de serre.

Carbocage est un projet porté par :

Avec le soutien financier de :

Carbocage rassemble plusieurs acteurs territoriaux pour créer un marché local et volontaire du carbone. Nous déterminons la capacité de stockage du carbone par une gestion durable des haies. Vous rémunérez les agriculteurs volontaires en fonction de la quantité de carbone compensée.

Participez au développement du territoire des Mauges
Donnez un nouveau souffle à votre RSE
Soutenez un projet de développement durable avec de multiples bénéfices environnementaux :

Je m'engage !
« le stockage de CO₂, une bouffée d'oxygène pour votre entreprise »

Contactez-nous :
Mauges Communauté : Dimitri CAILLAUD, 02 41 71 77 10
Chambre d'agriculture : Justine BAZANTAY, 02 41 96 77 00
Mission Bocage : Cécile PORTIER, 02 41 71 77 50

www.maugescommunaute.fr

LA HAIE BOCAGÈRE, UNE PROTECTION NATURELLE ET ESSENTIELLE

AVEC SES BELLES COULEURS AU PRINTEMPS, LA HAIE BOCAGÈRE ATTIRE LE REGARD ET PARTICIPE À L'HARMONIE DU PAYSAGE.



Dans le bocage, les haies remplissent de nombreux rôles (agronomique, écologique, climatique, culturel...). Elles fournissent des ressources (bois ou nourriture), permettent de se protéger du vent, du soleil et des intempéries, limitent l'érosion des sols, stockent du carbone et favorisent l'infiltration de l'eau. Les haies offrent aussi le gîte et le couvert pour la faune, parmi lesquels les petits mammifères comme les hérissons, les insectes et de nombreuses espèces d'oiseaux.

Avec ses fonctions multiples, la haie joue un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité. C'est une richesse locale que la municipalité de Beaupréau-en-Mauges a décidé de protéger dans le cadre du PLU, en inscrivant les 1 408 km de haies inventoriées par le CPIE sur le territoire, dans une trame bocagère.

Pas de taille au printemps pour préserver les oiseaux !

À partir de la mi-mars, la saison

de nidification commence. Ainsi, pour ne pas déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de reproduction, il est recommandé de ne pas tailler les haies ni d'égaler les arbres du 15 mars au 31 juillet. L'enjeu est de taille car actuellement, 32% des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacés d'extinction. Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1^{er} avril au 31 juillet. Tailles et élagages sont réglementés et se pratiquent avant la montée de sève, c'est à dire en hiver.

Eco-pâturage : des animaux pour soigner les espaces verts



DANS LES SEPT ZONES D'ÉCO-PÂTURAGE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES, LES BÊLEMENTS ET CAQUÈTEMENTS REMPLACENT LE BRUIT DES TONDEUSES. MOUTONS, CHÈVRES, POULES... POURQUOI INSTALLER DES ANIMAUX DANS LES ESPACES VERTS ?

Depuis une dizaine d'années déjà, les services techniques de Beaupréau-en-Mauges sont engagés dans une démarche « zéro-phyto » pour l'entretien des espaces verts. En modifiant les pratiques, l'objectif est d'instaurer des méthodes de travail plus écologiques, moins coûteuses et contraignantes, dans le respect de la biodiversité. L'éco-pâturage est l'une des alternatives retenues par la commune. A l'heure actuelle, une surface supérieure à 3 hectares est entretenue naturellement par nos

amis à quatre pattes qui dégustent l'herbe fraîche. Afin de garantir le confort et la sécurité des animaux, chaque éco-parc est clôturé et dispose d'un abri.

Au-delà de l'aspect écologique, les éco-parcs permettent de créer du lien social. En effet, selon les communes déléguées, les sites sont gérés par des groupes d'habitants bénévoles ou des associations. Les services municipaux, des agriculteurs ou des entreprises interviennent également

pour l'entretien. Les éco-parcs sont aussi des endroits de rencontre pour les familles et d'excellents espaces pédagogiques pour les écoles. C'est pourquoi la commission environnement étudie de nouveaux lieux d'implantation, en complément des parcs existants.

Du discours à la réalité

Le 24 mars, lors du comité de pilotage sur les éco-pâturages, deux agneaux sont nés au parc de La Poitevinière ! Les jumeaux sont les petits d'« Éco », le premier mouton né à l'éco-parc il y a deux ans, preuve que ces habitants s'y sentent bien. Ces deux adorables bébés seront baptisés prochainement.





Une nouvelle gazette sur la Vallée de l'Èvre

La parution de ce journal est initiée par la commission Valorisation de la Vallée de l'Èvre de Beaupréau-en-Mauges. Il permet d'en apprendre davantage sur ce projet de la valorisation de la Vallée de l'Èvre, de développer ses connaissances sur la rivière, d'appréhender l'environnement autrement et de connaître les chemins de randonnée présents sur la commune. Vous y trouverez également des jeux et pourrez découvrir les nouveaux projets se développant autour de la Vallée de l'Èvre et devenir un ambassadeur clé ! Retrouvez le premier numéro de cette gazette dans les lieux publics et chez vos commerçants.

UNE IDÉE DE JOURNÉE ENTRE PATRIMOINE ET NATURE !

En couple, en famille ou entre amis, il fait bon de profiter des beaux jours. L'office de tourisme ôsezMauges propose une idée de journée à consommer sans modération, tout proche de chez vous ! Partez à la découverte de Beaupréau-en-Mauges, prenez le temps de flâner et d'admirer les paysages sur ses sentiers de randonnée, apprenez son histoire et laissez-vous séduire par sa douceur de vivre...

3 bonnes raisons de (re)découvrir cette partie des Mauges :

- 1 / Apprenez l'histoire de la commune de manière ludique.
- 2 / Arpentez des paysages variés, calmes et reposants.
- 3 / Découvrez des activités atypiques et amusantes qui conviennent aux petits comme aux grands.

Pour en savoir plus :

www.osezmauges.fr/une-journee-entre-histoire-et-nature-beaupreau-en-mauges

Envie de profiter d'un peu plus qu'une journée ?

VOUS NE LE SAVEZ PEUT-ÊTRE PAS MAIS VOUS POUVEZ ACHETER DES SÉJOURS DANS VOTRE OFFICE DE TOURISME. À OFFRIR OU À S'OFFRIR, DES BEAUX JOURS À L'ÉTÉ INDIEN, C'EST TOUJOURS AVEC PLAISIR QU'ON SE LAISSE SURPRENDRE PAR LES MAUGES.

> Pour les sportifs

Week-end itinérant au fil de la Loire : kayak et vélo en autonomie.

> Pour les épicuriens

Ma nature gourmande en Anjou : week-end bien-être et spa en pleine nature.

> Pour les amateurs de beaux couchers de soleil

Week-end Escapade à deux en bord de Loire.

> Pour les gourmands

Week-end vignoble en bord de Loire.



Retrouvez la brochure Inspirations

et son nouveau carnet d'adresses 2021 dans vos commerces, points d'accueil touristiques ou sur Internet. Toujours de belles suggestions d'activités à vivre, d'hébergements à tester et à conseiller et d'adresses gourmandes à découvrir... !

Découvrez ce que vous réservent les séjours :

www.osezmauges.fr/page/idees-cadeaux-et-week-ends-en-vallee-de-la-loire

La culture reste essentielle dans votre vie quotidienne



FACE À UN IMPRÉVISIBLE VIRUS, LE SECTEUR DE LA CULTURE A SUBI UN CHOC SANS PRÉCÉDENT DE SON ACTIVITÉ AVEC DES SALLES DE SPECTACLE VIDES, DES CINÉMAS ET DES MUSÉES FERMÉS, DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS CULTURELS ANNULÉS ET AUTANT D'ARTISTES ET TECHNICIENS SANS ACTIVITÉ.

Conscient de la difficulté rencontrée par tous ces professionnels et pour continuer de faire vivre la culture, Scènes de Pays n'a pas hésité ces derniers mois à se réadapter, à imaginer de nouvelles formes de rencontres, dans les écoles, les structures de santé, à renforcer son accompagnement auprès des compagnies par des temps

de résidences et de travail sur les plateaux de La Loge et du Théâtre Foirail.

Cette volonté continue aujourd'hui, en partenariat avec plusieurs acteurs du territoire, dans un esprit de partage et de solidarité, tout en préparant la suite pour être prêts au moment de l'arrivée du public !

www.scenesdepays.fr



Cie Les Bas-bleus « La petite histoire de la vie animée de Nina W »

« Arbres », un spectacle burlesque et pédagogique

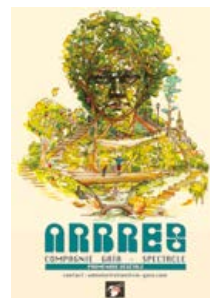
Le premier week-end de juillet, la Compagnie GAIA, en partenariat avec la ville de Beaupréau-en-Mauges, propose une balade théâtralisée « Arbres ».

Il s'agit d'une visite botanique sur les hommes et les arbres, dans le parc de Beaupréau.

Françis Tuya, grand botaniste de la région, vous accueille, accompagné de son jeune acolyte, Luc If, professeur, afin de vous faire découvrir ce que les arbres du site ont à vous raconter sur eux et sur vous-même.

Rendez-vous

le samedi 3 et le dimanche 4 juillet, à 15h et à 17h, à l'entrée principale du parc, rue du Maréchal Foch, pour partir à la découverte des arbres dits « remarquables ».



Mêlant humour et pédagogie, cette balade atypique est accessible à partir de 7 ans et dure 1h (se présenter 10 minutes avant le départ de la balade). Spectacle déambulateur gratuit sur réservation via le site beaupreauenmauges.fr (formulaire en ligne à compléter en actualités et dans l'agenda).

APRÈS LE CONFINEMENT... RETOUR CONTAGIEUX AUX ÉMOTIONS !



En espérant l'ouverture de la salle, l'équipe bénévole du cinéma Jeanne d'Arc prépare les prochains rendez-vous cinématographiques et ceux de la saison 2021/2022.

En dehors de la programmation « grand public », la saison prochaine aura le goût d'un « Retour vers le futur », en reprogrammant les séances que le confinement a annulées.

> **Ciné-débats** : « Nouvelle cordée » sur l'expérience Territoire Zéro chômeur, « Recettes pour un monde meilleur » sur nos systèmes alimentaires, « En avoir ou pas, nos histoires d'argent » sur nos rapports à l'argent, « Her » sur les Intelligences Artificielles.

> **Ciné Rencontres** en présence des réalisateurs : « Depuis les champs » avec Thomas Baudre ainsi que « Le Cygne des Héros » avec Claude Sausserau.

> **Ciné Musique et Ciné Poésie** : « Le potager de mon grand-père », suivi de « Paroles Jardinées ». Soirée avec l'ensemble de cuivres Vibrass de l'école de musique et des ensembles de musiques actuelles.

> **Ciné Jazz** : « De Billie Holliday à Beyoncé », conférence et concert du duo de jazz « Anche-Mains ».

Pour suivre l'actualité du cinéma Jeanne d'Arc :

www.cinema-beaupreau.com

www.facebook.com/CinemaBeaupreau

LE ZEC TOUR FAIT ÉTAPE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE !

DEPUIS 4 ANS, GRÂCE À UN PARTENARIAT ENTRE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ET LE COLLECTIF DES Z'ÉCLECTIQUES, DES ACTIONS SONT MENÉES POUR CRÉER DES RENCONTRES ENTRE MUSICIENS PROFESSIONNELS ET JEUNES MUSICIENS DES ATELIERS DE MUSIQUES ACTUELLES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE. CES PROJETS, SUBVENTIONNÉS PAR LE DÉPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE, FONT NAÎTRE UN ENGOUEMENT POUR DES PRATIQUES NOUVELLES COMME LE BEATBOX ET LA MUSIQUE ÉLECTRONIQUE.

Fin février, une rencontre a eu lieu avec les deux musiciens talentueux du groupe POTSIKEI. Né au Royaume-Uni, POTSIKEI est la fusion de deux rythmicien hors pairs. ØRFEY officie dans le Beatbox, MAÅSS, son double harmonique, utilise ses talents de pianiste pour faire du « Finger Drumming ». À eux deux, ils tiennent l'équilibre d'un basse/batterie vivant et en constante mutation, et démontrent avec simplicité que le corps humain ira bien plus loin que la machine.

L'objectif de ce stage autour du rythme est de faire découvrir de manière ludique aux élèves la pratique du Beatbox et du « Finger Drumming ». *"Quoi de plus naturel que d'utiliser sa voix ou ses mains pour créer des rythmes, combiner des sons, imiter des instruments, faire du bruitage..."*.



Vidéo sur ce partenariat avec POTSIKEI à découvrir sur le site de Beaupréau-en-Mauges.

Quoi de neuf dans vos bibliothèques ?



Une offre numérique étoffée

Bonne nouvelle : dorénavant, vous pouvez emprunter les livres, CD et DVD pendant 4 semaines au lieu de 3 ! Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, deux plateformes viennent enrichir l'offre numérique, accessible gratuitement depuis chez vous :

> « **Ma petite médiathèque** » est une offre jeunesse dédiée aux 3-12 ans qui

propose un catalogue riche de plus de 2 000 références : vidéos, livres, jeux, activités créatives et manuelles, musique...

> « **Le livre numérique** » permet de télécharger des livres sur tous supports numériques (ordinateur, liseuse, tablette ou smartphone).

Un large panel de livres électroniques a été acquis, pour tous les goûts : romans français et étrangers, best-sellers, livres audio, romans ados, littératures de l'imaginaire, polars...

Pour profiter de ces offres, il suffit d'être abonné dans une bibliothèque du réseau de Beaupréau-en-Mauges.

Infos sur le blog

blogbib.beaupreauenmauges.fr, onglet « offre numérique ».

Concours photo : à vos votes !

Le réseau des bibliothèques organise un concours photo sur le thème « Souvenir d'enfance ».

14 photos sont en lice. Elles font l'objet d'une exposition dans l'entrée de la médiathèque de Beaupréau et sont également présentées en petit format dans les bibliothèques du réseau. Jusqu'au 31 mai, votez pour vos photos préférées en glissant votre bulletin de vote dans les urnes présentes dans vos bibliothèques, ou bien en ligne, sur le blog.

Le ou les concurrents les plus plébiscités par le public seront récompensés à l'issue du spectacle « C'est sûrement le grand-père ou la grand-mère de quelqu'un » de la Cie La Trébutche, le 5 juin, à l'Espace Expression de La Jubaudière.

Une action résolument tournée vers l'environnement et le collectif

Dans le précédent Mag, nous vous avons présenté à travers notre feuille de route, les fondements de notre stratégie politique globale pour le mandat en cours (2020-2026). Il vous est proposé aujourd'hui de découvrir ses contours ainsi que les projets qui en découlent, dans le livret joint à votre magazine.

Depuis plusieurs semaines, le printemps est de retour pour notre plus grand plaisir, le soleil nous honore plus régulièrement de sa présence et la nature retrouve toute sa splendeur. Nous l'avons affirmé et nous continuerons de le faire, l'environnement constitue la plus grande richesse du territoire des Mauges, nous devons le protéger !

Convaincus de la nécessité d'une action forte en matière environnementale, nous mettons en oeuvre un certain nombre d'actions concrètes, pour atteindre l'objectif d'être un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Pour ce faire, la commune investit massivement dans les énergies renouvelables, dernièrement en équipant ses bâtiments publics de panneaux photovoltaïques, comme c'est le cas à l'Hôtel de Ville, ou encore en rénovant l'éclairage public présent sur la commune afin de réaliser des économies d'énergie et limiter la pollution lumineuse. Ces actions ne sauraient être exhaustives, tant l'environnement constitue

un élément structurant dans chaque décision prise par la municipalité.

Cette démarche en faveur de l'environnement, nous la souhaitons collective, de même que pour tout ce qui a trait à la vie de la commune. À cet effet, la municipalité a mené une enquête auprès de vous, habitants de Beaupréau-en-Mauges, afin de connaître vos attentes concernant la participation citoyenne. Cette enquête a fait l'objet d'une restitution lors d'une réunion qui s'est déroulée en visio et à laquelle ont participé 80 personnes. La démarche se poursuit avec la constitution des conseils consultatifs que nous vous invitons bien évidemment à rejoindre. Il est certain que vos réflexions nourriront les projets de la commune et permettront à Beaupréau-en-Mauges de demeurer une commune où il fait bon vivre. Enfin, pour favoriser votre participation indispensable au bon fonctionnement de la collectivité, il vous est désormais possible de regarder en direct depuis chez vous, les débats des conseils municipaux, à partir du site internet de la commune.

**Beaupréau-en-Mauges, Cap 2026
Ensemble partageons demain**

Faire de Beaupréau-en-Mauges une communauté de citoyens ouverte à tous

La commune nouvelle existe depuis 5 ans. Nous avons toujours pensé que cette entité administrative avait été créée de façon artificielle sans réelle adhésion populaire et qu'à l'image de Mauges Communauté, elle éloignait le citoyen des lieux de décision. Quand on demande à un habitant où il vit, il cite sa commune déléguée. Dans ces conditions, créer un sentiment d'appartenance à la commune nouvelle est compliqué. La majorité va mettre en place des conseils « consultatifs » dans les communes historiques pour créer du lien entre les habitants en les impliquant sur certaines initiatives. Pour cela, il faut veiller à élargir la participation en évitant que ce soient toujours les mêmes qui s'engagent.

Notre souhait serait que ces conseils soient « participatifs » et existent aussi à l'échelle de Beaupréau-en-Mauges pour tenter de constituer une communauté humaine autour de projets concernant tout le territoire. De notre côté, afin de recueillir la parole de tous et permettre une expression démocratique plus directe, nous prévoyons l'organisation de permanences dont les modalités vous seront précisées ultérieurement.

**David Terrien, Claudie Léon,
Didier Lecuyer, Christelle Annonier,
« Beaupréau-en-Mauges en Transition
Écologique Sociale et Démocratique »**

MAI

TOUT LE MOIS DE MAI

EXPOSITION PHOTOS + VOTE

« Souvenir d'enfance », exposition + vote dans les bibliothèques du réseau de Beaupréau-en-Mauges

Votez pour votre/vos photos préférées
 Organisée par le réseau des bibliothèques
 Tout public

JEUDI 20

ATELIER D'ÉCRITURE BEAUPRÉAU

Animé par l'association Relief
 Organisé par le réseau des bibliothèques
 15h / Médiathèque
 5 €, sur réservation

SAMEDI 29

PORTES OUVERTES JALLAIS

Organisées par la Maison Familiale
 9h - 13h / 49 rue du Pont Piau
 Sur rendez-vous

PORTES OUVERTES JALLAIS

Organisées par le Centre de Formation
 9h - 13h / 504 Le Petit Bois Chauvigné
 Sur rendez-vous

JUIN

SAMEDI 5

SPECTACLE « C'EST SÛREMENT LE GRAND-PÈRE OU LA GRAND-MÈRE DE QUELQU'UN »

LA JUBAUDIÈRE

Conférence - spectacle sur le thème des grands-parents / Cie La Trébuché
 Organisé par le réseau des bibliothèques
 15h / Salle Expression
 Tout public, à partir de 7 ans

SAMEDI 12

PORTES OUVERTES

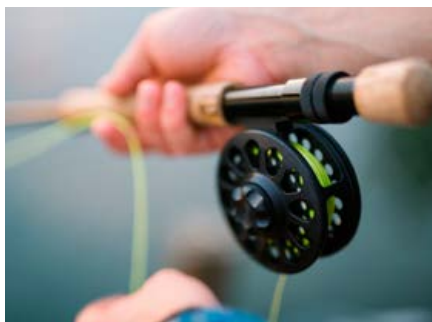
GESTÉ

Organisées par l'Amicale Laïque Gestoise et le Groupe d'Animation Gestoies
 10h - 15h / Maison Commune de Loisirs

DIMANCHE 13

13^e CONCOURS DE PÊCHE PAR ÉQUIPE VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisé par le Scion Théopolitain et l'Amicale Laïque de Gesté
 8h30 - 11h / Étang des Lavandières
 Ouvert aux pêcheurs amateurs par équipe de 2
 5€ adulte, 2,50€ enfant de -12 ans
 Réservation : 02 41 30 81 46 ou au 02 41 56 62 08



DIMANCHE 20

MARCHE LA JUBAUDIÈRE

Organisée par Équilibre, Corps et Esprit
 10h30 - 12h / Étang de la Coudraie
 Sur inscription, 10 €/personne



JEUDI 24

ATELIER D'ÉCRITURE BEAUPRÉAU

Animé par l'association Relief
 Organisé par le réseau des bibliothèques
 15h / Médiathèque
 Sur réservation, 5€

JUILLET

JEUDI 1^{ER}

BALADE MUSICALE ANDREZÉ

Organisée par le Relais des Assistants Maternels
 10h / Gratuit
 Sur inscription : 02 41 63 06 33

SAMEDI 3

MARCHÉ ET SPECTACLE DE L'ÉCOLE SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES

9h30 / Salle Commune des Loisirs

COURSES CYCLISTES :

LE TRO BRO DES MAUGES

SAINTE-PHILBERT-EN-MAUGES

13h30



SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4

SPECTACLE « ARBRES » BEAUPRÉAU

Organisé par la Compagnie GAIA, en partenariat avec la Ville de Beaupréau-en-Mauges
 Représentations à 15h et 17h
 Parc de Beaupréau - Sur réservation

DU 8 AU 16 JUILLET

STAGE FABRICATION JEUX EN BOIS JALLAIS

Organisé par Les Futés du Bois
 14h - 17h / 22 rue de la Bouère

JEUDI 15

DON DU SANG LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Familles Rurales
 15h - 19h / Maison Commune des Loisirs

Ces événements sont organisés sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires.

LA VISION ET LES NOUVELLES AMBITIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Découvrez dans ce Mag,
une brochure dédiée à la feuille de route
du mandat 2020 – 2026

Stratégie
politique
globale
2020-2026

Une feuille de route
pour préciser les
enjeux, définir les
objectifs et identifier
les priorités.



À venir prochainement...
Une vidéo pour valoriser les actions
et les priorités de l'équipe municipale